

Développement local à l'Institut d'urbanisme de Paris

L'Institut d'urbanisme de Paris propose un DESS Urbanisme et Gestion des Villes, avec une option en développement local.

Le développement local est au menu – en option – du DESS "Urbanisme et gestion des villes" que propose l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP). Comme ses pairs, ce diplôme de 3^e cycle est une formation professionnelle à l'aménagement, l'urbanisme et la gestion des villes, alliant cours, activités pratiques et stages. Sa vocation professionnelle se manifeste aussi par la participation de nombreux praticiens de l'urbanisme. La durée des études est de 18 mois à plein temps. La capacité d'accueil est d'environ 50 à 60 étudiants par an alors que chaque année, plus de 180 candidats postulent. Les candidats doivent être de niveau Bac+4 en économie, géographie, droit, sciences humaines, architecture, ou dans toute autre discipline pouvant concourir à l'urbanisme et à l'aménagement de l'espace. D'où des promotions pluridisciplinaires.

La première année est consacrée à l'acquisition des connaissances et des savoir-faire de base en aménagement et urbanisme, alternant pratique et théorie. Ainsi, après avoir suivi des cours - droit et institutions de l'urbanisme, politique et l'économie du logement, mobilité, histoire et théories de la ville, pensées urbanistiques, techniques urbaines, sites et paysages, urbanisme opérationnel, finances publiques locales, facteur foncier,

maîtrise d'ouvrage publique, transports urbains, - les étudiants réalisent un travail d'atelier en urbanisme. Ce travail de terrain s'étend sur plus de deux trimestres et est mené collectivement par des groupes pluridisciplinaires de cinq à six étudiants travaillant avec des praticiens et en collaboration avec les acteurs locaux. Après un voyage d'étude - Berlin en 1999, Lisbonne en 2000, Budapest en 2001, les étudiants choisissent de poursuivre leur DESS parmi les trois domaines d'approfondissement "logement-habitat", "maîtrise urbaine" ou "développement local".

Le développement local au menu du DESS depuis 1988

C'est en 1988 que l'option "développement local" est née en réponse aux besoins de recrutement d'un nombre croissant de collectivités territoriales, amenées à élaborer et à conduire des politiques de développement local, dont le champ et l'ambition dépassent de beaucoup les traditionnelles politiques de création de zones d'activité. Laurent Davezies, professeur à l'Institut et chercheur au Laboratoire d'observation de l'économie et des institutions locales (CEIL), est responsable de

cette option. Fortement orientée à sa création vers le développement économique local, la formation s'est aujourd'hui diversifiée pour répondre aux nouveaux débouchés offerts notamment par le développement des services d'action économique des collectivités, des intercommunalités nouvellement créées et de multiples organismes partenaires. A savoir, sociétés de reconversion, bureaux d'études et de conseil, intermédiaires financiers spécialisés ou celui du chargé d'études auprès d'organismes publics, para-publics ou dans des structures privées intervenant dans le champ du développement local. Les étudiants ne s'y trompent pas, ils sont de plus en plus nombreux - une vingtaine l'an dernier - à choisir l'option "développement local" à l'issue de leur première année.

Leur seconde année est consacrée à l'approfondissement des connaissances et des outils dans l'un des trois domaines proposés. Elle comporte un stage, une période de travail personnel et une période de 15 semaines intensives de cours et d'activités pratiques.

Les principaux contenus de l'option "développement local" concernent l'organisation de l'espace économique (européen, national, régional et local), les outils juridiques de l'action économique, le financement du développement local, la promotion de la ville, l'immobilier d'entreprise, l'évaluation des politiques de développement local, la politique de la ville et enfin la dimension européenne



La promotion 2000-2001 du DESS en voyage d'études à Lisbonne

de l'action économique locale. Sur chacun de ces domaines, est offert un tutorat préparatoire par cédérom, l'apprentissage des bases théoriques et l'apprentissage des savoir-faire que chaque étudiant doit ensuite mobiliser à travers le diagnostic stratégique d'un territoire. Les 20 étudiants de la filière "développement local" ont ainsi planché en 2001 sur les mécanismes de développement économique et social de la zone du Val de Bièvre (91). La promotion 2000 avait quant à elle réalisé un diagnostic stratégique de la Plaine de France, répondant à une commande de la mission stratégique de la Plaine de France.

Delphine Aunis

Contact

Institut d'urbanisme de Paris

Université Paris XII-Créteil

Sylvie Bayon

☎ 01 45 17 71 02

www.univ-paris12.fr/iup/default.htm

Association des anciens élèves

www.urbaplus.com